Financement libyen de la campagne présidentielle de 2007 : le PNF requiert un procès contre Nicolas Sarkozy et 12 autres suspects dont Claude Guéant, Brice Hortefeux et Eric Woerth

11/05/2023 à 19h56



Le parquet national financier (PNF) a demandé cette semaine le renvoi devant le tribunal correctionnel de Nicolas Sarkozy, dans l'affaire dite du "financement libyen" de sa campagne électorale en 2007, ainsi que de 12 autres suspects, a appris franceinfo de sources proches du dossier ce jeudi.

Nicolas Sarkozy bientôt à nouveau devant la justice ? Le parquet national financier (PNF) demande un procès devant le tribunal correctionnel de Paris contre l'ancien président de la République, dans la tentaculaire affaire du financement libyen de sa campagne victorieuse de 2007, a appris franceinfo ce jeudi de sources proches du dossier. Cette annonce intervient plus de dix ans après le début des investigations.

Le PNF demande que l'ex-patron du parti Les Républicains, soit

jugé pour corruption passive, financement illégal de campagne électorale, recel de fonds publics libyens et association de malfaiteurs, des qualifications pour lesquelles il avait été mis en examen. Le 24 octobre 2022, le PNF a confirmé que les juges d'instruction chargés de l'enquête avaient terminé leurs investigations. Désormais, c'est à eux de dire si Nicolas Sarkozy doit être renvoyés devant un tribunal. L'ex-président de la République a toujours nié les faits dont il est soupçonné.

Le PNF demande aussi à ce que soient jugés en procès les anciens ministres de Nicolas Sarkozy, Claude Guéant et Brice Hortefeux, ainsi qu'Eric Woerth. Le parquet national financier veut aussi que soient jugés le sulfureux homme d'affaires Ziad Takiedine, l'ancien haut fonctionnaire Thierry Gaubert et l'intermédiaire Alexandre Djouhri.

Pour Brice Hortefeux, le PNF souhaite qu'il soit jugé pour "association de malfaiteurs en vue de commettre une infraction punie de 10 ans d'emprisonnement et complicité de financement de campagne électorale". Le PNF demande pour Eric Woerth un procès pour "*complicité de financement illégal de campagne électorale*".

Quant à Claude Guéant, les chefs de réquisition de renvoi sont plus nombreux : "Usage de faux, blanchiment de fraude fiscale en bande organisée, trafic d'influence passif, blanchiment de corruption passive, complicité de financement illégal de campagne électorale, recel de corruption passive et associations de malfaiteurs en vue de commettre une infraction punie de 10 ans d'emprisonnement".

Ce réquisitoire définitif intervient au terme de dix ans d'enquête. Une enquête partie notamment d'un document publié par le site Mediapart en 2012, avec une note manuscrite en arabe. Cette note était attribuée au chef des renseignements extérieurs libyens. Elle laissait entendre qu'en 2006, le régime de Mouammar Kadhafi avait donné son accord pour

financer la campagne de Nicolas Sarkozy à hauteur de 50 millions d'euros.

Les investigations ont mené les magistrats en Libye, en Arabie Saoudite, en Suisse, en Malaisie… Des dizaines de milliers de pages de procédures ont été rédigées et 13 personnes mises en examen. Nicolas Sarkozy a été d'abord été mis en examen en mars 2018 pour "corruption passive, financement illégal de campagne électorale et recel de fonds publics libyens". Il a été mis en examen une seconde fois en 2020 pour association de malfaiteurs. Deux mois plus tard, Claude Guéant et un autre ex-ministre, Brice Hortefeux, l'ont été à leur tour pour cette même infraction.

L'ancien chef de l'État a contesté sa mise en examen, mais fin 2021, la Cour de cassation a balayé le dernier recours procédural déposé par Nicolas Sarkozy et ses proches.

France Bleu